

Rubrique: Faillites

**Sous-rubrique:** Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB 11.09.2020

Publications supplémentaires: KABVD 11.09.2020 Numéro de publication: KK04-0000014313

## Entité de publication

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne, Chemin du Trabandan 28, 1006 Lausanne

# **Etat de collocation BERNARD CHEVALLEY SA**

## **Débiteurs:**

BERNARD CHEVALLEY SA CHE-101.244.947 Avenue d'Echallens 123 1004 Lausanne

## Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse devant le tribunal du lieu de la faillite, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de dépôt de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 01.10.2020

## Lieu de dépôt des documents:

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne Chemin du Trabandan 28 1006 Lausanne 021/316.65.02

#### **Remarques:**

Des biens portés à l'inventaire font l'objet de revendication de propriété de tiers. Le délai pour contester les revendications et requérir la cession des droits de la masse est de 20 jours dès la présente publication (revendication de propriété - art. 49 et 80 OAOF).